

Est-on déjà 8 milliards d'êtres humains sur Terre ?

Serait-on 8 milliards d'êtres humains sur la planète comme le prétendent certains ? Alors que d'autres estiment que le curseur ne sera franchi qu'en 2023. Qui a raison, qui a tort ?

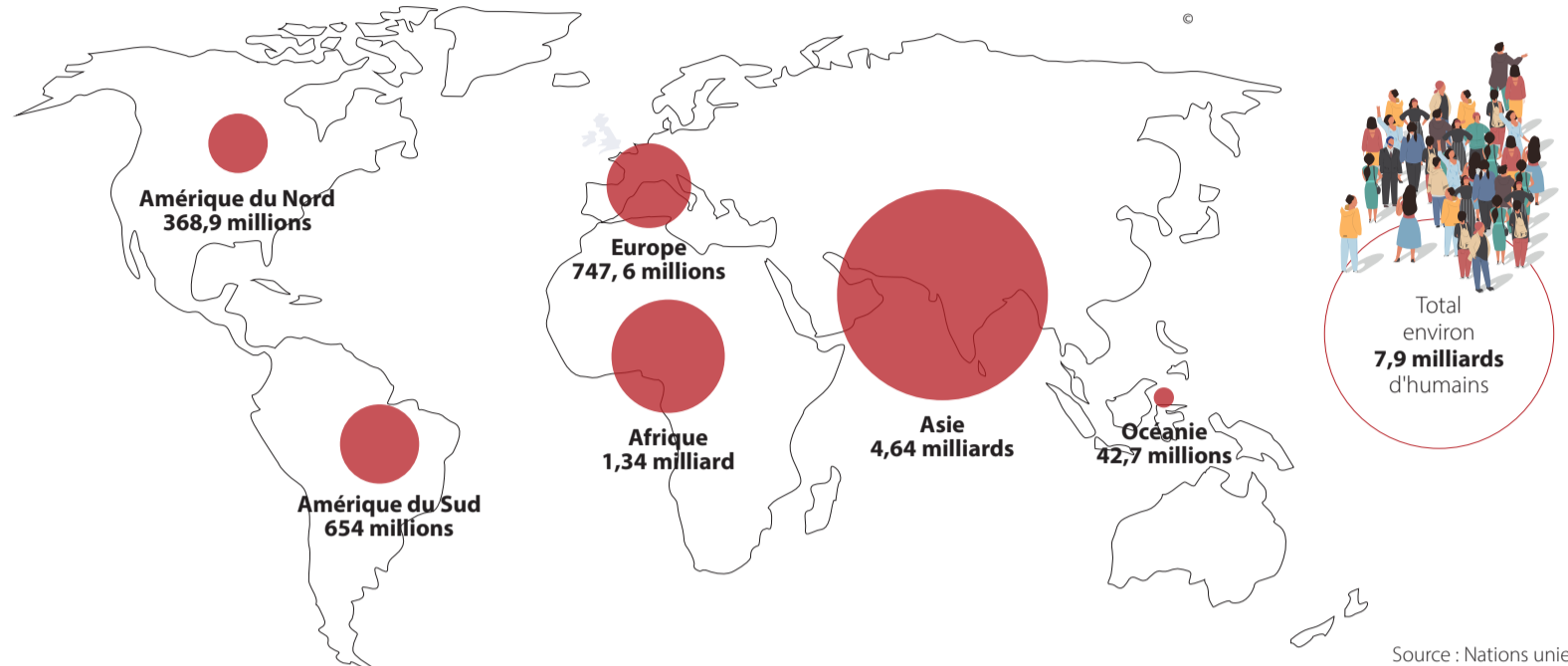
GUILLAUME DERCLAYE

Le mercredi 19 janvier, à 15 heures, la planète Terre aurait atteint 8 milliards d'habitants. C'est du moins ce que montre le compteur démographique de Neodemos, site pour lequel collaborent plusieurs démographes italiens reconnus. Les projections des Nations unies auxquelles se raccrochent la plupart des démographes annoncent, elles, le passage du cap emblématique au début de l'année 2023. C'est à ce moment-là que sera officiellement célébré, en grande pompe, le franchissement symbolique.

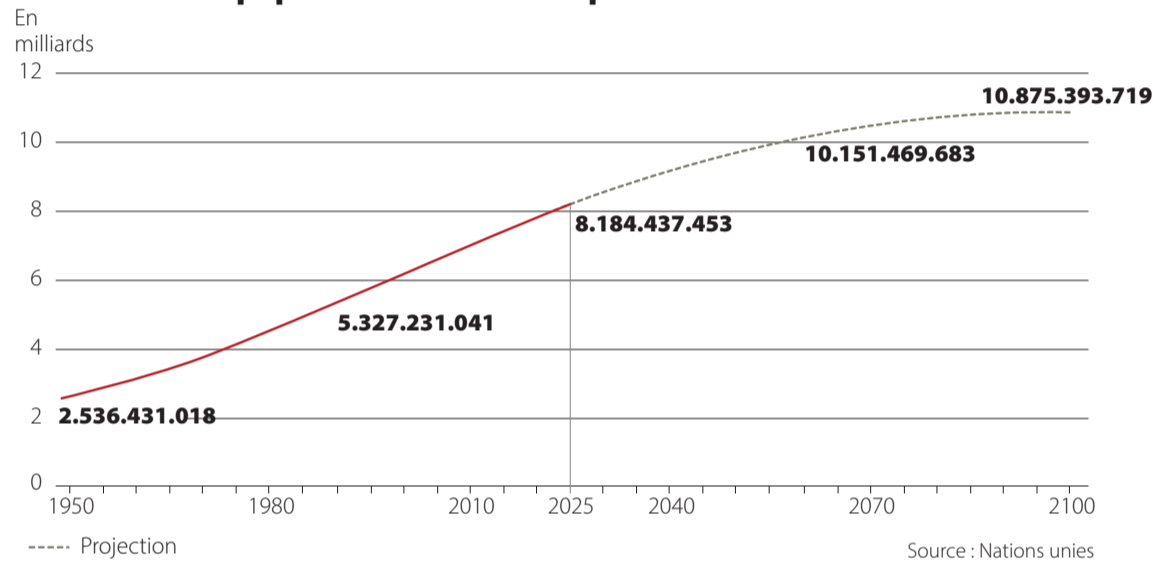
« Même dans un pays comme la Belgique, on a des incertitudes sur la taille de la population », commente Bruno Schoumaker, démographe à l'UCLouvain. « A l'échelle mondiale, ce degré d'incertitude est encore plus important car certains pays n'ont pas eu de recensement depuis des années. » Le cas extrême ? La République démocratique du Congo dont le dernier recensement date de 1984. « Il y a bien sûr des estimations, mais elles résultent d'approches indirectes. De ce fait, on a une marge de 5 à 10 millions de personnes pour la RDC. Au niveau mondial, avoir un écart de 100 à 200 millions de personnes est donc tout à fait normal. » Alors, 7,9 ou 8 milliards ? Qui a raison, qui a tort ? Tout le monde et personne tant il est impossible de fixer un chiffre précis sur la population mondiale.

Une croissance qui ralentit

De manière générale, la population mondiale n'arrête pas de croître. La tendance, qui s'est accélérée fin du



Evolution de la population mondiale depuis 1950



XVIII^e siècle, commence tout de même à perdre en vitesse. On estime qu'il y avait 1 milliard d'habitants sur Terre en 1800 ; on se trouverait aujourd'hui aux alentours de 7,9 milliards (voire 8 milliards selon certains). De 4 milliards en 1974, nous sommes passés à près de 8 milliards en 2022, soit un doublement en 48 ans. Tous les douze ans, un milliard de petits humains s'ajoutent au compteur (près de cent fois la population belge). A ce rythme, nous serons 10 milliards à nous partager

la planète bleue en 2050.

« On a parfois l'impression qu'on peut agir sur la croissance démographique de manière très simple, en interdisant aux gens d'avoir plus d'un enfant, en distribuant des contraceptifs, etc. Cependant, même si les comportements changent drastiquement du jour au lendemain, la population va continuer à croître. C'est ce qu'on appelle l'inertie démographique, ce sont des changements prévisibles, qu'on sait prévoir à long terme et difficilement

modifier à court terme », rappelle le démographe.

En règle générale, la croissance démographique est plus faible dans les pays développés suite à une plus faible natalité (elle-même étant à l'origine du vieillissement généralisé de la population). Certains pays d'Europe connaissent même une décroissance de population.

À l'opposé du spectre se trouve l'Afrique subsaharienne, « où on fait face à une natalité très élevée. C'est là-bas que la croissance démographique du siècle aura lieu. La population y double tous les 25 à 30 ans ». D'ici 2050, la population du continent africain passera donc de 1,3 milliard à 2,5 milliards.

Et en Belgique ?

Ni un pays où la natalité est très faible comme dans le sud de l'Europe, ni un pays comme la France où elle est un peu plus élevée : la Belgique se situe dans la moyenne européenne. « Ce qui a été exceptionnel en 2020, c'est la surmortalité (il s'agit de l'année la plus meurtrière que la Belgique ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale, NDLR). Suite à la crise du covid, il y a eu plus de décès que de naissances et un solde migratoire moins important. Aujourd'hui, 80 % de la croissance démographique provient de la migration et 20 % du solde naturel », conclut Bruno Schoumaker.

Fin de partie pour le projet de première maison de détention wallonne à Hodimont

En raison d'une grande mobilisation des riverains, le projet de maison de détention qui devait s'implanter à Verviers, à côté d'une école primaire, a été abandonné. Le secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments a déclaré s'atteler à trouver un autre emplacement dans la même zone.

LAURENCE WAUTERS

À la fin de l'année passée, l'exécution des « courtes peines » a été reportée encore une fois, pour plusieurs mois, en raison du coronavirus. La pandémie est, sur ce coup, tombée comme une excuse salvatrice : dans les prisons surpeuplées, personne ne savait comment absorber encore quelques centaines (on les évalue entre 400 et 700) de détenus supplémentaires et ce même si le ministre Van Quickenborne (Open VLD) a évoqué un régime transitoire. Pour ces courtes peines, avec un passage obligé vers la case « prison » à partir d'une peine de 18 mois d'emprisonnement, le ministre de la Justice a prévu ce qu'il a appelé des « maisons de détention », des bâtiments pouvant accueillir entre 20 et 60 détenus et situés en tissu urbain pour éviter la désocialisation des intéressés. Y seront incarcérées des personnes n'ayant pas été condamnées pour des faits de meurs et qui pourront quitter le site en journée afin d'accomplir leurs démarches de réinsertion.

A la mi-2021, le ministre avait annoncé débloquer un budget de 92 millions d'euros pour concrétiser ce projet,

avec deux premières maisons de détention fin 2021, quatre d'ici la mi-2022 et neuf en 2023, pour un total de 720 détenus. Une première maison a été annoncée à Courtrai, dans le fief de « Van Quick », et elle a accusé du retard - elle devrait voir le jour cette année même si elle s'est heurtée aux réticences des riverains. Une deuxième maison, pour 50 détenus, avait été prévue à Verviers mais elle a suscité un tel tollé, avec pétition, affiches et manifestation, que le secrétaire d'Etat Mathieu Michel (MR) a confirmé, ce mercredi en commission, avoir mis fin à ce projet.

Un voisinage problématique

La première maison de détention wallonne aurait renforcé, s'étaient félicitées les autorités locales, la position de « pôle détention » de la cité lainière, avec des emplois à la clé. En raison de sa situation géographique, elle aurait par ailleurs pu accueillir des détenus de la communauté germanophone. Mais le bâtiment choisi était un ancien home, « La Providence », dans le quartier d'Hodimont, avec 52 fenêtres et deux portes donnant directement sur la cour de l'école maternelle et primaire voisine, accueillant 400 élèves. Le bâti-

ment, qui abrite encore actuellement quelques sinistrés des inondations, est en outre situé juste devant un centre d'accueil de victimes de violences intra-familiales, avait relevé Malik Ben Achour (PS) en commission « justice », regrettant que les riverains et membres du corps enseignant aient appris la nouvelle par la presse. « Il faut percevoir une maison de détention différemment d'une prison », avait répliqué le ministre de la Justice, insistant sur l'importance d'être en milieu urbain. Mais face au véritable soulèvement, le projet verveitois revient donc à zéro : « Un autre lieu doit être trouvé », a confirmé Mathieu Michel ce mercredi. « Néanmoins, on n'abandonne pas Verviers, on va continuer à chercher dans les alentours. »

La Régie des bâtiments a été mandatée pour trouver les lieux qui pourront accueillir les maisons de détention, et 264 sites au sein du portefeuille fédéral ont été évalués par la Régie, puis par

les services du SPF Justice. Parmi ceux-ci, 36 sites seraient encore en cours d'examen et en dehors du portefeuille immobilier fédéral, 60 sites ont été examinés, dont 17 sont encore en cours d'examen. Dans le privé, ce sont des lieux demandant le minimum d'aménagement, et donc de

Il faut percevoir une maison de détention différemment d'une prison

Vincent Van Quickenborne
Ministre de la Justice (Open VLD)

”

préférence des anciens hôtels, maisons de repos, résidences-services... qui sont recherchés, avec des chambres d'une dizaine de mètres carrés, des réfectoires et un espace extérieur.

Une deuxième potentielle maison de détention flamande, l'ancien hôtel quatre étoiles « Falco » dans le Brabant flamand, est « en phase d'analyse ». Ce n'est, a ajouté le secrétaire d'Etat, qu'en cas d'analyse positive « que des moments de concertation seront organisés avec les riverains ». Des riverains qui, face à ce type de détention en centre urbain peu connu dans notre pays, restent dubitatifs et craintifs.